Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale
Service de la culture

Bilan des mesures urgentes COVID 2021 pour la culture

(Du 26 janvier 2022)

En 2021, le service de la culture de la Ville de Neuchâtel a bénéficié d'un montant supplémentaire exceptionnel de Fr. 355'000.-, en plus des Fr. 82'000.- provenant du budget annuel du service, afin de venir en aide au secteur culturel local durement touché par la pandémie.
Le présent document constitue un bref bilan des mesures prises en 2021 et une évaluation interne du service de la culture concernant ces mesures, avec des données tant quantitatives que qualitatives. Ce bilan permet de montrer que les crédits complémentaires accordés par le Conseil communal en 2021 ont été utilisés avec rigueur et souci d'efficacité.

1. En préambule

"Merci encore à votre service pour la mise en place rapide et bien intentionnée de toutes ces mesures et mises en relation qui ont donné un grand souffle d'oxygène au milieu artistique et culturel neuchâtelois."

"Se sentir intégré dans des structures de développement donne de très belles perspectives pour la suite et une très belle énergie générale pour faire exister et partager la culture."

Citations d'artistes tirées des comptes rendus "bourses individuelles", automne 21

Les mesures mises en œuvre en 2021 ont été les suivantes :

- 2 mois de loyers offerts (via le service de la cohésion sociale)
- maintien des subventions culturelles
- accompagnement individuel des acteurs/actrices en fonction de leur situation propre
- information – 13 courriels d'informations ciblés aux institutions et aux artistes de la ville
- souplesse dans le traitement des requêtes (délais)
- résidences artistiques
- bourses pour artistes individuel-le-s
- bourses pour groupes et collectifs
- achats d'œuvres
- soutien à la Saison Estivale
- soutien à la reprise culturelle – partenariat avec ArcInfo
- ordonnances muséales
- organisation du Rencart culturel
- soutien au projet-pilote "Le Cube"

Pour 2022, il est prévu de maintenir l'accompagnement individuel et la souplesse dans le traitement des requêtes (délais). Le mail mensuel d'information, lancé en mars 2020 par le service de la culture, est

particulièrement apprécié des actrices et acteurs culturel-le-s ; c'est un excellent moyen d'information et de mise en lien avec le réseau culturel qui sera conservé au-delà de la crise.

Par ailleurs, il est essentiel de rappeler que les différentes mesures spécifiques lancées l'an dernier par la Ville de Neuchâtel venaient combler les "lacunes" des mesures fédérales et cantonales. Les aides d'urgence et autres indemnités pour pertes financières étaient en effet conditionnées à des critères stricts ainsi qu'à des démarches administratives compliquées. Des entités locales à but non lucratif et des artistes "sans statut" passaient malgré tout entre les mailles du filet des aides fédérales et cantonales.

2. Bilan

Les mesures urgentes décidées par le Conseil communal en mars et en juin 2021 ont été largement saluées et appréciées par les milieux culturels et artistiques concernés, ainsi que notamment par la FNAAC. Ci-dessous une brève évaluation pour chaque dispositif.

2.1 Bilan des résidences artistiques locales – Mesure 1

"Un bonheur d'avoir ce temps-là, de pouvoir faire notre boulot d'artiste, d'inventer des choses ensemble."

"C'est beau que les lieux de conservation deviennent des lieux de création et d'émulation."

"Cela permet de voyager tout en restant là."

Citations d'artistes recueillies lors des débriefings de juillet 21

Le but du dispositif intitulé "Artistes en résidence" était triple : donner des perspectives aux artistes en cette période de crise ; offrir un temps de recherche/de développement et le soutenir financièrement (financer la recherche artistique) ; mettre en lien artistes et institutions de la ville.

Cette mesure de soutien a suscité un grand intérêt de la part de la scène locale : 48 candidatures ont été reçues suite à l'appel à projets du printemps 2021. Compte tenu du budget à disposition, seulement 25 projets (73 artistes au total) ont pu être soutenus, dont la liste figure en annexe du présent document [1].

La Case à Chocs, le Musée d'ethnographie, le Muséum d'histoire naturelle, le Château de Cormondrèche et le Château et musée de Valangin ont accueilli des artistes de tous domaines en mai et juin 2021. A travers ces résidences d'une semaine destinées à des artistes individuel-le-s ou à des groupes jusqu'à 5 personnes maximum, la Ville a offert un lieu de travail/de recherche artistique, un accompagnement technique si nécessaire et un soutien financier forfaitaire. Un montant de Fr. 1'000.- a en effet été attribué à chaque artiste pour une semaine de résidence [2].

Le bilan des résidences artistiques est très réjouissant ; les débriefings avec les artistes bénéficiaires, réalisés les 1er et 2 juillet, l'ont clairement démontré. Les artistes ont salué cette initiative avec beaucoup d'enthousiasme et leurs retours sont élogieux. Les points positifs relevés sont principalement les suivants : la simplicité et la rapidité de la procédure, l'accent mis sur la recherche et l'expérimentation, la possibilité de se retrouver et de pouvoir travailler, l'accueil de qualité réservé par les différents lieux ainsi que la rémunération. Points négatifs : le nombre limité à 5 personnes, la durée jugée trop courte par certain-e-s, le fait que ces résidences locales permettent difficilement de se couper du quotidien. Pour

[1] Liste des projets, p.11.
[2] Le solde du montant mis à disposition par le Conseil communal a été réparti entre les lieux d'accueil, principalement pour rémunérer les techniciens (ingénieurs sons et lumières en particulier).

rappel, le montant forfaitaire attribué à chaque artiste (Fr. 1'000.-) avait été adapté à la hausse suite au bilan de la première série de résidences (décembre 2020 – janvier 2021).

L'évaluation de ce dispositif montre qu'il répond à un besoin du terrain et que l'expérience devrait être renouvelée (éventuellement dans des lieux inédits et peut-être avec une durée modulable). Ces résidences artistiques locales et durables mettent l'accent sur le soutien à la recherche et l'expérimentation, ce qui n'est en général pas soutenu par les collectivités publiques.

Dans le cadre de son actuel projet de transformation, la Case à Chocs met sur pied des résidences courtes et longues. Il s'agit en quelque sorte d'un prolongement des deux programmes de résidences lancés par le service de la culture.

2.2 Bilan des bourses pour artistes individuel-le-s – Mesure 2

"Cette bourse de CHF 2000 m'a donc permis d'être précisément rémunéré pour ce temps de recherche précieux. Au-delà de ce point, elle établit à mon avis une certaine reconnaissance de la part de la ville de Neuchâtel pour le travail d'élaboration, nécessaire à la création mais rarement comptabilisé."

"Je suis très reconnaissant d'avoir pu profiter de cette bourse car il est, à mon sens, autant précieux de pouvoir consacrer du temps à la réflexion sans pression de productivité, qu'avoir les moyens ensuite de réaliser ses idées."

Citations d'artistes tirées des comptes rendus, automne 21

La Ville de Neuchâtel a mis au concours 40 bourses de recherche de Fr. 2'000.- destinées à des artistes professionnel-le-s. Tous les domaines artistiques étaient concernés. Cette mesure était particulièrement bien calibrée : en effet, sur les 51 dossiers, seuls 11 ont dû être écartés (pour des raisons de provenance géographique principalement, la priorité étant évidemment de soutenir les artistes établi-e-s sur le territoire communal). La liste des lauréat-e-s se trouve en annexe [3].

Les artistes bénéficiaires ont été sollicité-e-s début octobre 2021 pour la transmission d'un bref rapport. Les avis sont unanimes par rapport à la pertinence d'une telle mesure de soutien à l'expérimentation et à la recherche, qu'il s'agisse de l'écriture d'un scénario à la recherche historique en vue d'une future création scénique, en passant par un travail pictural d'une nouvelle forme.

2.3 Bilan des bourses pour compagnies, groupes et collectifs du printemps 2021 et de l'automne 2021– Mesure 3 et Mesure 6

"[*Ce soutien] nous est très précieux et contribue à nous permettre, en cette période de jachère, de planter les graines qui feront les spectacles de demain."*

" (…) fructueuse pour l'émergence d'idées et de possibilités."

Citations de groupes/collectifs tirées des comptes rendus, automne 21

Au printemps 2021, la Ville de Neuchâtel a mis au concours 10 bourses de recherche de Fr. 10'000.- pour des compagnies, des groupes et des collectifs des domaines de la musique, de la danse et du

[3] Liste des projets, p.11.

théâtre. Sur 23 dossiers reçus, 10 ont été retenus. Vu le succès de cette mesure, elle a été reconduite en automne 2021 (voir ci-après).

Les artistes bénéficiaires ont été sollicités début octobre 2021 pour la transmission d'un bref rapport. Les avis sont unanimes par rapport à la pertinence d'une telle mesure qui permet de soutenir le travail de recherche qui précède toute création. Des projets interdisciplinaires (danse-musique, musiques actuelles-musique classique, etc.) ont été également soutenus par ce dispositif.

"Merci infiniment pour ce soutien qui permet à notre ensemble d'aller encore plus vers l'interdisciplinarité."

"Sur un plan général, la démarche, utile et féconde, devrait être reconduite, parce qu'elle valorise le cœur du métier artistique : la création. L'évidence de cette reconnaissance, cette considération et la confiance accordée sont réellement gratifiantes."

Citations de groupes/collectifs tirées des comptes rendus, hiver 21

Suite au succès du lancement des bourses collectives au printemps, la Ville de Neuchâtel a reconduit le dispositif de soutien susmentionné en automne 2021. 5 nouvelles bourses de recherche [4] de Fr. 10'000.- pour des compagnies, des groupes et des collectifs des domaines de la musique, de la danse et du théâtre ont été attribuées. 14 dossiers avaient été transmis.

Les groupes et collectifs bénéficiaires ont été sollicités en décembre 2021 : leurs comptes rendus sont très positifs. L'intérêt d'un soutien à la recherche est une nouvelle fois souligné.

2.4 Bilan des achats d'œuvres – Mesure 4

La Ville de Neuchâtel a décidé de soutenir la création artistique locale par le biais d'acquisition d'œuvres via des galeries sises sur le territoire communal. Cette mesure était dotée de Fr. 40'000.-. Au total, 46 propositions d'achat ont été présentées par 10 entités différentes. Au travers de cette mesure, 8 artistes à travers 5 galeries ont été soutenus. La liste des acquisitions se trouve en annexe [5].

Les galeries choisies et les artistes ont été très reconnaissants vis-à-vis de la Ville. Les œuvres ont été intégrées à la collection de la Ville de Neuchâtel. La mise en œuvre de cette mesure a montré que les galeries sises sur le territoire communal soutiennent assez peu les artistes locaux.

2.5 Bilan de l'événement local « Saison Estivale » – Mesure 5

La Ville de Neuchâtel a soutenu la Saison Estivale mise sur pied par la Fédération neuchâteloise des actrices et acteurs culturel-le-s (FNAAC) à hauteur de Fr. 25'000.-. Ce projet a permis aux artistes neuchâtelois-e-s de présenter leur travail de création interrompu ou annulé à cause de la situation sanitaire. De plus, la Saison Estivale a permis aux artistes locaux de renouer avec la scène et le public, mais aussi à la population et aux hôtes de Neuchâtel d'assister à des créations professionnelles. Un lieu de débord éphémère a donc pris place, dans la Cour du Château, du 14 juillet au 22 août 2021, et a proposé 70 représentations de divers domaines artistiques.

[4] Liste des projets retenus, p.12.
[5] Liste des œuvres, p.12.

Le but a été atteint, soit d'offrir la possibilité à des artistes, groupes et compagnies professionnel-le-s neuchâtelois-s-es de rattraper les annulations dues à la situation sanitaire en 2020. Ils ont d'ailleurs été nombreux à répondre à l'appel à projets de la FNAAC et se sont montrés satisfaits d'avoir pu profiter des infrastructures mises à disposition. La fréquentation de la manifestation est par contre décevante (2500 spectateurs pour l'entier de la manifestation – 96 représentations). Ce résultat mitigé s'explique sans doute par différents facteurs : événement nouveau (sans historique), météo catastrophique, public frileux ou en vacances, communication débutée tardivement et peu relayée par certain-e-s artistes.

2.6 Bilan du soutien à la reprise culturelle – Mesure 7

La Ville de Neuchâtel a souhaité soutenir la reprise de la vie culturelle en lançant une action de promotion en partenariat avec ArcInfo. L'offre culturelle de la Ville, riche et dynamique, s'est déclinée une fois par mois en pleine page [6] et deux fois par mois en quart de page, de septembre à décembre 2021. Un format digital est toujours également disponible sur la page web d'ArcInfo. La pleine page, intitulée "Un bain de culture", était à chaque fois illustrée par un-e artiste local-e. Chacun-e a été rémunéré-e à hauteur de Fr. 350.-. Cette mesure était dotée de Fr. 30'000.-.

Les divers sujets définis par le service de la culture (de la création émergente à la culture festive, en passant par la scène musicale féminine et la médiation culturelle) ont été traités avec subtilité et sensibilité par la journaliste Leila Klouche.

2.7 Ordonnances muséales – Mesure 8

"On m'a signalé également que pas mal de gens sont venus pour la première fois au Musée."

Citation du MEN, compte rendu de juin 2021

En mars 2021, les musées partenaires de Neuchâtel ont proposé de renforcer culturellement les défenses immunitaires de la population en offrant à tout un chacun une entrée gratuite. Distribuées en tous-ménages à 30'000 exemplaires [7], les « ordonnances muséales » ont été valables du 9 mars au 30 mai 2021. Cette initiative des musées de la Ville entendait doper la reprise des activités culturelles de toutes sortes.

Institution	Nombre d'ordonnances utilisées
MahN	44
MHNN	206
MEN	105
Jardin Botanique	Entrée gratuite
Espace Rousseau	Entrée gratuite
Laténium	101
Centre Dürrenmatt Neuchâtel	63
Château et musée de Valangin	39
	TOTAL : 558

Le taux d'utilisation des ordonnances est donc de 1,86% (2%). A noter également que chaque foyer a reçu une ordonnance (une personne bénéficiant de l'entrée gratuite via l'ordonnance a probablement été accompagnée par plusieurs personnes payant leur ticket).

[6] Aperçu des quatre pages illustrées, p.14.
[7] Flyer, p.13.

En ce qui concerne l'aspect qualitatif, les résultats sont très réjouissants. Du côté du Laténium, on a jugé que *"l'idée était sympa et le timing était le bon"*. Pour le MEN, *"Globalement, d'après l'équipe de la réception, les retours du public étaient extrêmement positifs. Le geste de la Ville a été très apprécié et l'idée a été jugée très intéressante. (…) La diffusion via N+ a également été jugée idéale"*. Le Château et musée de Valangin a signalé que *"certaines personnes en ont profité pour venir pour la première fois"*. Enfin, le CDN est d'avis que c'était "*une bonne action, car elle amène beaucoup de visiteurs de Neuchâtel et région, qui ne viendraient pas forcément sans entrée gratuite".*

Cette initiative a été mise en évidence par les médias locaux et par les médias romands (notamment sur la RTS la Première, dans Couleurs locales, et dans Le Courrier). Cela a permis de donner de la visibilité aux musées au-delà des frontières cantonales et de fédérer ces institutions, comme un préalable au projet de "promotion commune" (sous le label "Le lac, le soleil et les Musées") qui a débuté en août 2021 grâce au service du tourisme.

En conclusion, l'humour, l'originalité et la présentation fédérée des institutions de Neuchâtel ont été des points forts du projet. L'initiative a été mise en place très rapidement en mars, ce qui a permis de faire véritablement sens par rapport aux réouvertures. Au-delà du clin d'œil médical, était véhiculé un message plus sérieux, à savoir que la culture est essentielle à la santé de la population [8]. La mesure mise en œuvre avec ArcInfo avec la page intitulée "Un bain de culture" véhicule la même idée.

2.8 Rencart culturel – Mesure 9

"Il était bon de se retrouver le temps de quelques heures pour mettre nos pendules à l'heure et rêver la suite."

"L'apéro a permis de réseauter et de comprendre les problématiques que certains ont rencontrés pendant le "confinement", étant seule dans mon coin à peindre, c'est important pour moi de rester ancrée dans la réalité et d'être en contact avec d'autres artistes."

Citations d'artistes reçues par email et via le questionnaire, automne 21

Le mardi 26 octobre 2021, le Service de la culture de la Ville de Neuchâtel a organisé la première édition du Rencart culturel au Temple du Bas. Il s'agit de la nouvelle rencontre annuelle des artistes et institutions du territoire communal, conformément à l'objectif annoncé dans le rapport de politique culturelle de 2020. La thématique de cette rencontre était la suivante "Covid-19 & culture : désert culturel ou bouillonnement créatif ?". Au programme [9] : une intervention de Frédéric Martel (écrivain, journaliste et titulaire de la caire "économie créative" à l'université ZHdK à Zurich), des présentations de projets innovants nés pendant la pandémie, une table ronde et bien sûr des interventions artistiques [10]. A l'origine, il ne s'agit pas d'une mesure COVID à proprement parler, mais au vu de la thématique traitée il semblait logique d'intégrer le bilan de cet événement dans le présent rapport. Une captation vidéo de cette première édition du Rencart Culturel est disponible ici.

Des créations artistiques locales ayant émergé pendant la pandémie ont pu être mises en évidence sur le grand écran du Temple du Bas durant ce premier Rencart, notamment le clip *Mon souffle* de Lélia

[8] Voir rapport de l'OMS : FANCOURT Daisy, FINN Saoirse, *Health evidence network synthesis report 67. What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping review*, World Health Organization, 2019.
[9] Programme complet, p.15.

Lortik (réalisé au Muséum par Orane Burri grâce à une résidence de la Ville) et le projet *The Isolated Ensemble* de l'ESN et de Supermafia (réalisé à la Case à Chocs).

Pour l'évaluation de cette journée, un questionnaire a été envoyé aux participant-e-s de l'événement afin de récolter des données quantitatives et qualitatives. 45 réponses ont été reçues, soit environ 50% des sondé-e-s. Moyenne générale tout confondu : 4,72 pts sur 6 pts avec 45 avis au total.

La qualité des différents points cités ci-dessous (accueil, lieu, durée de l'événement, interventions) a été évaluée par les participant-e-s sur une échelle de 0 à 6 (note maximale).

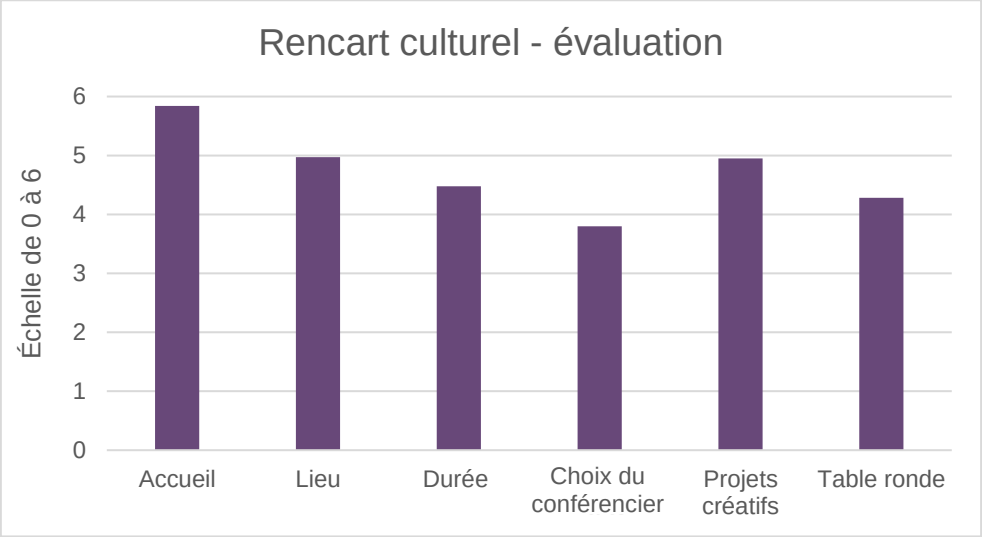

A la question, "De manière générale, comment avez-vous trouvé l'événement ?", les participant-e-s ont pu sélectionner différents points à améliorer (voir liste dans le graphique) pour la prochaine édition :

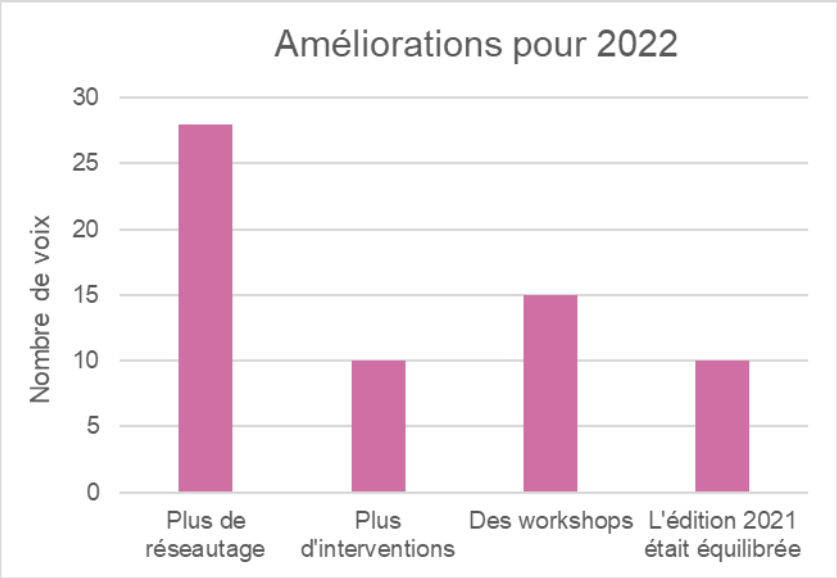

Les participant-e-s sont très satisfait-e-s de la mise en place d'une rencontre pour les acteur-trice-s culturel-le-s. Ils/elles souhaiteraient plus d'interactions entre les intervenant-e-s et les participant-e-s, via

des workshops, des moments plus informels, des dialogues plus directs et ouverts avec les intervenant-e-s. De manière générale, l'accueil et le déroulement ont été appréciés, mais une pause pour la grande majorité aurait été bienvenue. L'intervention de Frédéric Martel a divisé, une partie des intervenant-e-s souhaitant une présentation plus proche de leurs préoccupations et du territoire neuchâtelois, une autre partie a apprécié sa qualité et sa prise de distance. Une plus large représentativité des domaines culturels seraient également appréciés par certain-e-s.

Le bilan est positif et c'est un événement à reconduire annuellement. Les thématiques proposées par les participant-e-s pour le Rencart culturel 2022 sont les suivantes : la digitalisation de la culture, la durabilité, l'espace public et les publics.

La mise sur pied d'un tel événement, en pleine pandémie, était une véritable gageure. Ce fut une réelle satisfaction de réunir 90 personnes engagées au quotidien pour la culture de la ville de Neuchâtel. La fréquentation de l'événement était donc très bonne. La partie apéritif-réseautage a duré plus de deux heures ; il semble donc que les acteur-trice-s culturel-le-s et les artistes avaient besoin de se retrouver et d'échanger. C'est pourquoi l'accent sur la partie conviviale/informelle sera renforcé lors des prochains Rencart.

2.9 Le Cube – Mesure 10

"Dans ces lieux où s'échangent compétences et bonnes pratiques adviennent en effet souvent – par surcroît – une convivialité propice à des collaborations artistiques fructueuses et une conscience aiguë du temps et de l'espace communs."

Mathieu Menghini, rapport final du Cube, octobre 21

La Ville de Neuchâtel a soutenu le bureau d'informations et de conseils "Le Cube" [10] pour sa phase pilote. Douze permanences ont été mises sur pied, à la Maison du Concert, entre le 7 avril et le 26 mai 2021. Le but était de mettre à disposition des acteur-trice-s culturel-le-s un espace de conseils et d'informations, un lieu de soutien opérationnel de proximité. Les demandes étaient très variées et les personnes venaient d'horizons et de disciplines très diverses. La Ville a soutenu ce projet-pilote à hauteur de Fr. 12'000.-. L'Association du Cube a ensuite obtenu un soutien de Fr. 6'400.- pour la réalisation d'une étude de faisabilité de la part du Canton.

Les cinq professionnel-le-s engagé-e-s par le Cube ont tenu deux réunions pour faire le bilan des douze permanences. De plus, un questionnaire en ligne a été soumis aux usagères et usagers du bureau culturel (35 réponses). Une analyse a en outre été proposée par la sociologue Marie Herny. Au terme de cette phase pilote, les usager-ère-s du Cube ont plébiscité la mise en place de tels services, ainsi que la pertinence de la démarche pour le milieu culturel neuchâtelois.

Les exemples des Kulturbüros du Pourcent culturel Migros (à Bâle, Zurich, Berne, Genève), de Culture Valais à Sion, du Bureau culturel vaudois à Lausanne ou encore du fOrum culture à Tavannes tendent à démontrer la pertinence d'une telle structure. Le bilan de cette phase pilote du Cube est plutôt positif.

[10] https://bureaulecube.ch/

3. Synthèse chiffrée des mesures extraordinaires 2021

Action préconisée	Montants totaux	Montants pris dans le budget annuel 2021 du service de la culture	Montants budgétaires supplémentaires COVID Culture retenus par le Conseil communal	Nombre d'artistes soutenu-e-s financièrement à travers la mesure	Bilan
Mesure 1	**90'000.-**	40'000.-	50'000.-	73	Très satisfaisant
Mesure 2	**80'000.-**		80'000.-	40	Très satisfaisant
Mesure 3	**100'000.-**		100'000.-	74	Très satisfaisant
Mesure 4	**40'000.-**	20'000.-	20'000.-	8	Satisfaisant
Mesure 5	**25'000.-**		25'000.-	196 [11]	Satisfaisant
Mesure 6	**50'000.-**		50'000.-	15	Très satisfaisant
Mesure 7	**30'000.-**		30'000.-	4[12]	Très satisfaisant
Mesure 8	**4'312.70**	4'312.70		0 [13]	Satisfaisant
Mesure 9	**6'552.-**	6'552.-		8 [14]	Très satisfaisant
Mesure 10	**12'000.-**	12'000.-		5 [15]	Satisfaisant
Total	**437'864.70**	**82'864.70**	**355'000.-**	**423**	

Pour conclure, le bilan des actions urgentes menées en 2021 est, au vu du présent rapport, vraiment positif. Malgré les inconnues (comportement du public, nouvelles fermetures de lieux culturels ordonnées par les autorités, impact de la crise sanitaire sur le moyen et long terme, etc.), les enseignements tirés depuis mars 2020 serviront à améliorer encore le travail quotidien au service de la scène locale. L'année 2022 doit être envisagée comme une année de transition, et non comme une année de normalisation. Le bureau de recherche Ecoplan a étudié en octobre 2021, pour le compte de Taskforce Culture, l'état

[11] 196 artistes pour l'entier de la manifestation qui s'est déroulée tant à La Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel
[12] 4 illustratrices et illustrateurs ont bénéficié d'un soutien via cette mesure d'accessibilité à la culture/soutien à la reprise.
[13] Mesure d'accessibilité à la culture/soutien à la reprise. Le graphisme de l'ordonnance muséale a été réalisé par une collaboratrice du MEN.
[14] 90 personnes ont assisté à cette première rencontre des artistes et acteurs culturels de la Ville, et plusieurs artistes ont été rémunérés pour leur intervention (photographe, musicien, vidéaste, etc.).
[15] 5 professionnel-le-s de la culture ont assuré les permanences du Cube et ont été rémunérés pour cela.

de la culture en Suisse à la fin de la deuxième année de pandémie et a examiné ses perspectives d'avenir : *"Il en résulte clairement que le secteur culturel est encore très loin d'une normalisation"* [16]. Preuve de cette situation très compliquée pour la culture : le 17 décembre 2021, les Chambres fédérales ont décidé de prolonger d'un an l'article 11 de la loi COVID-19 (mesures dans le domaine de la culture), soit jusqu'au 31 décembre 2022.

[16] Communiqué de presse de la TaskForce Culture du 3 novembre 2021.

4. ANNEXES

4.1 Jury et critères

4.1.1 Artistes en résidence

Critères d'attribution :

- Lien avec la Ville de Neuchâtel
- Professionnalisme
- Intérêt du lieu de résidence pour le projet de recherche / adéquation du projet avec le lieu de résidence souhaité
- Faisabilité technique
- Faisabilité de l'accueil (calendrier/disponibilité de la salle souhaitée)

Jury : Luana di Trapani (Case à Chocs), Camille Jéquier (Château et musée de Valangin), Anne Aymone de Chambrier (Association le Péristyle), Grégoire Mayor (MEN), Ludovic Maggioni (MHNN) et Gaëlle Métrailler (service de la culture)

4.1.2 Bourses individuelles et collectives

Critères :

- Lien avec la Ville de Neuchâtel
- Professionnalisme
- Faisabilité du projet de recherche
- Pertinence du projet par rapport à la démarche artistique
- Nécessité financière

Jury : groupe d'experts pour l'attribution de subventions ponctuelles de la Ville de Neuchâtel (Marianne de Reynier (Atelier des musées), Silvia Dos Santos (service de la cohésion sociale), Antonia Nessi (MahN), Yann Laville (MEN), Matthieu Vouga (Case à Chocs), Thierry Châtelain (BPUN) et Gaëlle Métrailler (service de la culture)

4.1.3 Achats d'œuvres

Critères :

- Lien avéré de l'artiste vivant avec la Ville de Neuchâtel
- Galerie sise sur le territoire de la Ville de Neuchâtel
- Professionnalisme
- Intérêt de l'œuvre par rapport à la collection du Conseil communal
- Prix de l'œuvre (Fr. 10'000.- maximum)
- Nombre d'achat par artiste (maximum 1)
- Simplicité des conditions de conservation et d'exposition de l'œuvre

Jury : Marie de Camaret (MahN), Frédéric Fischer (Académie de Meuron), Gaëlle Métrailler (service de la culture), Antonia Nessi (MahN) et Nicolas Raufaste (CAN)

4.2 Lauréat-e-s

4.2.1 Artistes en résidence – printemps 2021

Case à Chocs
Closet Disco Queen
Association Rodolphe
Yann Altermath
Crazy Pony
Cédric Liardet & Laura Rossi
Lélia Lortik
Junior Tshaka
Félix Rabin
Florence Chitacumbi
Caroline Tripet
Afra Kane
Encor Studio

MEN
Loïc Hobi
Sélima Chibout
Cie de Facto

MHNN
Clara Meloni
Mandril
Jonas Bühler
Noémie Doge

Château de Cormondrèche
Bertrand Roulet
Marius Rivier
Castel Camerata
Raphaël Tschudi

Château et musée de Valangin
Elise Perrin
Manuel Perrin

4.2.2 Bourses de recherche individuelles

ADATTE	Marie-Morgane
ADATTE	Catherine
BAILLOD	Julien
BALDASSARRI	Massimiliano
BEGUELIN	Matthieu
BERDAI	Mehdi
BOSCHUNG	Fabian
BOURDET	Vi
BOURRIT	Caroline
BROCARD	Jérémie
BRON	Bastien
GLAUSER	Théophile
GUTA	Maria
HAEBERLI	David
HOBI	Loïc
HONEGGER	Ana
HUNKELER	Martial
JEANNERET	Elena
JEANNET	Stéphanie
KUTHAN	Pierre
LARRAGA	Teresa
LODA	Renaud

MARIN	Aureliano
MATTHEY	Jacques
NIDO	Jonathan
NOGUCHI	Yuji
PELLAUX	Camille
PERRET	Guillaume
PERRIN	Manuel
RABIN	Félix
RAYNAL	Colin
RUMLEY	Kevin
SALAS	Zully
SALVI	Jonathan
SHAH	Annjali
STUBY	Léa
TRAUBE	Alexandre
TRIPET	Caroline
VANNOTTI	Jean-Thomas
VILARD	Vincent

4.2.3 Bourses de recherche pour les groupes/collectifs – printemps 21

Le Lokart (arts de la scène)
L'outil de la ressemblance (arts de la scène)
Super Chœur Au Taquet (musique)
Atelier U-Zehn (pluridisciplinaire – musique)
Cie le Préfixe (arts de la scène)
Les Chemins de Traverse & Les Mondes Transversaux (arts de la scène – musique)
Onirical Blend (musique)
Davad Mirorim (pluridisciplinaire – musique)
Coilguns (musique)
Cie De Facto (arts de la scène)

4.2.4 Bourses de recherche pour les groupes/collectifs – automne 21

Castel Camerata (musique)
Cie Boudu (musique – arts de la scène)
Comiqu'opéra (musique – arts de la scène)
Princesse Léopold (arts de la scène)
Carolina Katún (musique)

4.2.5 Achats d'œuvres

Elisabeth Llach	*Stillleben 3*, 2014
Valérie Favre	*La pisseuse*, 2021
Reto Duriet	*Installation no 76*, 2021
Laurent Guenat	*Les mystères d'Eleusis*, 2020
Alina Mnatsakanian	*En avant*, 2020
Fabian Boschung	*Sans titre*, 2015
Francisco da Mata	*Home is where home is*, 2021
Orélie Fuchs Chen	*Poème 2*, 2017

4.3 Ordonnance muséale

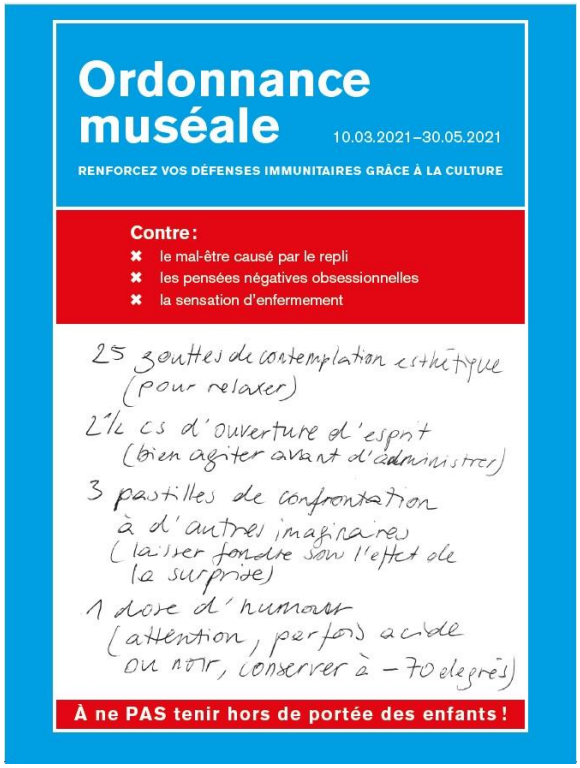

4.4 Pages "Un bain de culture" - ArcInfo

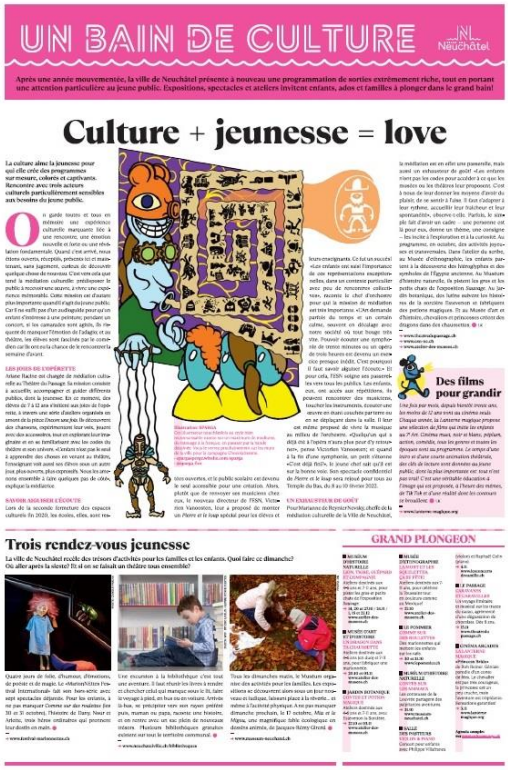

UN BAIN DE CULTURE

Après une année mouvementée, la ville de Neuchâtel présente a nouveau une programmation de sorties extrêmement riche. La scène musicale est à l'honneur ce mois avec en repérage trois talents féminin plein de promesses

Femmes en musique

La culture autrement

GRAND PLONGEON

UN BAIN DE CULTURE

En cette fin d'année, la Ville de Neuchâtel présente une programmation de sorties extrêmement riche. A l'occasion des fêtes, la culture est un formidable moyen de se retrouver et de faire plaisir.

La culture est une fête

Ce soir, on sort!

GRAND PLONGEON

4.5 Programme du Rencart culturel 2021

Covid-19 & culture : " désert culturel" ou bouillonnement créatif ?

Mardi 26 octobre, de 14h à 17h, au Temple du Bas

Introduction artistique – *The Isolated Ensemble* 14h

Mot de bienvenue 14h05
Thomas Facchinetti, Chef du Dicastère de la Culture

La Belle au bois dormant 14h15
Frédéric Martel, écrivain, journaliste et titulaire de la chaire « économie créative » à l'Université ZHdK à Zurich
Conférence d'ouverture sur la culture après le COVID

Intermède artistique – *Mon Souffle* 15h

Trois projets créatifs nés pendant la crise 15h05

- **Radio Bascule**
  Anne Brüschweiler, Directrice du Théâtre Forum Meyrin
- **Le Musée à l'emporter**
  Ludovic Maggioni, Directeur du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel
- **Le centre de création de la Case à Chocs**
  Luana di Trapani, Coordinatrice générale de la Case

Intermède musical avec Afra Kane 15h30

Table-ronde et échange avec le public 15h45

Avec Frédéric Martel, Afra Kane, Anne Brüschweiler, Xavière Sennac (Case à Chocs)
et Mathias Gautschi (FNAAC)
Modération assurée par Sophie Winteler, Rédactrice en chef adjointe d'ArcInfo

Conclusion 16h45

Apéritif 17h

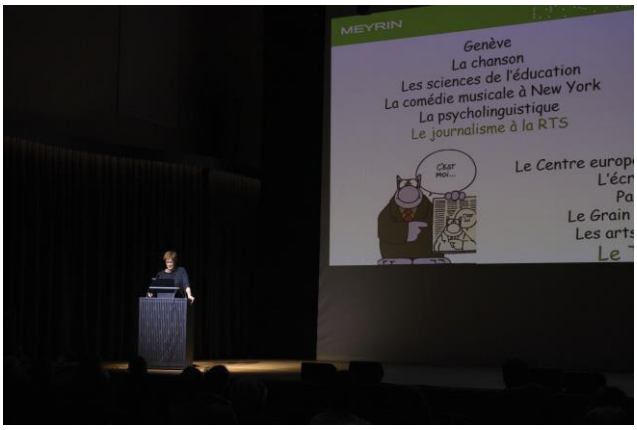

Toutes les infos sur :
https://www.neuchatelville.ch/fr/sortir-et-decouvrir/culture/le-rencart-culturel/

Table des matières

1. Préambule 1
2. Bilan 2
   2.1 Bilan des résidences artistiques locales – Mesure 1 2
   2.2 Bilan des bourses pour artistes individuel-le-s – Mesure 2 3
   2.3 Bilan des bourses pour cies, groupes et collectifs du printemps 2021 et de l'automne 2021– Mesure 3 & Mesure 6 3
   2.4 Bilan des achats d'œuvres – Mesure 4 4
   2.5 Bilan de l'événement local « Saison Estivale » – Mesure 5 4
   2.6 Bilan du soutien à la reprise culturelle – Mesure 7 5
   2.7 Ordonnances muséales – Mesure 8 5
   2.8 Rencart culturel – Mesure 9 6
   2.9 Le Cube – Mesure 10 8
3. Synthèse chiffrée des mesures extraordinaires 2021 9
4. Annexe 10
   4.1 Jury et critères 10
      4.1.1 Artistes en résidence 10
      4.1.2 Bourses individuelles et collectives 10
      4.1.3 Achats d'œuvres 10
   4.2 Lauréat-e-s 11
      4.2.1 Artistes en résidence – printemps 2021 11
      4.2.2 Bourses de recherche individuelles 11
      4.2.3 Bourses de recherche pour les groupes/collectifs – printemps 21 12
      4.2.4 Bourses de recherche pour les groupes/collectifs – automne 21 12
      4.2.5 Achats d'œuvres 12
   4.3 Ordonnance muséale 13
   4.4 Pages "Un bain de culture" – ArcInfo 14
   4.5 Programme du Rencart culturel 2021 15